

SAINT ROGATIEN,
Le 14 mars 2024

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chère Collègue,
Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mercredi 20 mars 2024
à 20 heures 00
à la Mairie**

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu du 28 février 2024
- Demandes de subventions pour le projet de constructions et d'aménagement de la Place des chênes verts
- Vote du compte de gestion 2023 du budget principal
- Vote du compte administratif 2023 du budget principal
- Affectation des résultats 2023 du budget principal
- Vote du budget primitif 2024 du budget principal
- Vote du taux des taxes communales 2024

- Vote du compte de gestion 2023 du budget commerce
- Vote du compte administratif 2023 du budget commerce
- Affectation des résultats 2023 du budget commerce
- Vote du budget primitif 2024 du budget commerce

- Vote du compte de gestion 2023 du budget LPA
- Vote du compte administratif 2023 du budget LPA
- Affectation des résultats 2023 du budget LPA
- Vote du budget primitif 2024 du budget LPA

- Subvention au CCAS de Saint-Rogatien pour l'année 2024
- Subvention au CASEL pour l'année 2024

- Délibération relative aux dépenses à imputer au compte 6232 – Fêtes et cérémonies

- Tarifs du séjour organisé par la Maison des Jeunes pour l'été 2024
- Fixation des prix de vente des plants proposés à la vente par la Maison des Jeunes pour la « Faites de l'environnement »
- Organisation d'un vide-greniers par la Maison des Jeunes – Fixation des tarifs pour les emplacements
- Modification du règlement intérieur du service Education Enfance Jeunesse

- Proposition d'une résolution pour lutter contre la rétorsion chinoise ciblant la filière et le territoire du Cognac

- Questions diverses
- Informations – Communications

Avec mes remerciements et comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Chère Collègue, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Didier LARELLE